

Déclaration théologique du synode confessionnel de Barmen (31 mai 1934)

Selon les premiers articles de sa constitution du 11 juillet 1933, l'Eglise protestante allemande est une fédération d'Eglises confessionnelles (Bekenntniskirchen) nées de la Réforme, égales en droits et indépendantes les unes des autres. La base théologique de leur union est énoncée dans les articles 1 et 2, 1 de la constitution de l'Eglise protestante allemande, ratifiée par le gouvernement du Reich du 14 juillet 1933 :

Art. 1 : Le fondement inébranlable de l'Eglise protestante allemande est l'Evangile de JésusChrist, tel qu'il est attesté dans l'Ecriture sainte et tel qu'il a été remis en lumière dans les confessions de foi de la Réforme. Il définit et délimite les pouvoirs nécessaires à l'Eglise pour remplir sa mission.

Art. 2, 1 : L'Eglise protestante allemande se compose d'Eglises (Eglises nationales, Landeskirchen). Nous, représentants des Eglises luthériennes, réformées et unies, des synodes libres, des journées d'Eglise (Kirchentage) et des groupes de paroisses, au Synode confessionnel de l'Eglise protestante allemande, nous déclarons que nous nous situons ensemble sur le terrain de l'Eglise protestante allemande constituée en une fédération des Eglises confessionnelles allemandes. Ce qui nous réunit à leur propos, c'est la confession au seul Seigneur de l'unique Eglise sainte, universelle et apostolique.

Nous déclarons aux responsables officiels de toutes les Eglises protestantes d'Allemagne que la communion de cette confession de foi est gravement compromise et avec elle l'unité de l'Eglise protestante allemande. Dès sa première année d'existence, l'Eglise protestante allemande est menacée de manière toujours plus évidente par les doctrines et les procédés du parti ecclésiastique (Kirchenregiment) soutenu par eux. Ce danger consiste en ce que la base théologique qui fait l'unité de l'Eglise protestante allemande est constamment et fondamentalement contrecarrée et rendue inefficace aussi bien par les chefs et porte-paroles des chrétiens allemands que par le régime ecclésiastique. S'ils l'emportent, l'Eglise cessera, selon les confessions de foi actuellement en vigueur, d'être une Eglise.

S'ils l'emportent, l'Eglise protestante allemande n'aura plus la possibilité intérieure d'être une fédération des Eglises confessionnelles (Bekenntniskirchen).

C'est comme membres d'Eglises luthériennes, réformées et unies que nous pouvons et devons aujourd'hui prendre ensemble la parole dans cette affaire. C'est précisément parce que nous sommes et voulons rester fidèles à nos diverses confessions de foi que nous ne pouvons pas nous taire, car nous croyons que dans un temps de détresse et de tentation communes une parole commune a été mise dans notre bouche. Nous nous en remettons à Dieu quant à ce que cela peut signifier pour la relation des Eglises confessionnelles les unes par rapport aux autres.

Face aux erreurs des chrétiens-allemands et de l'actuel gouvernement de l'Eglise du Reich qui ravagent l'Eglise et brisent l'unité de l'Eglise protestante allemande, nous confessons les vérités évangéliques suivantes :

1. "Je suis le chemin, la vérité et la vie, nul ne vient au Père que par moi" (Jean 14-16) "En vérité, en vérité je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par ailleurs est un brigand. Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé." (Jean 10 1,9)

Jésus-Christ selon le témoignage de l'Ecriture Sainte est l'unique Parole de Dieu. C'est elle seule que nous devons écouter ; c'est à elle seule que nous devons confiance et obéissance, dans la vie et dans la mort.

Nous rejetons la fausse doctrine selon laquelle l'Eglise aurait, en plus et à côté de cette unique Parole de Dieu, d'autres sources dont elle pourrait et devrait tirer son témoignage, c'est-à-dire d'autres événements et d'autres puissances, d'autres figures et d'autres vérités qui seraient aussi révélation de Dieu.

2. "Jésus-Christ a été fait pour nous, de la part de Dieu, sagesse et justice, sanctification et rédemption" (ICor, 1-30).

De même que Jésus-Christ, la Parole faite chair, est le don de Dieu pour le pardon de tous nos péchés, de même il est une exigence moins sérieuse de dieu et une puissance qui domine toute notre vie. Par Jésus-Christ nous sommes libérés des liens impies de ce monde, en vue d'un service libre et reconnaissant parmi ses créatures. Nous rejetons la fausse doctrine selon laquelle il y aurait des domaines de notre vie qui ne seraient pas soumis à Jésus Christ, mais à d'autres maîtres, et dans lesquels par conséquent nous n'aurions pas besoin d'être justifiés et sanctifiés par lui.

3. "Professons la vérité dans la charité, et croissons à tous égards en celui qui est le Chef, Christ, par lequel tout le corps est bien uni." (Eph. 4-15, 16).

L'Eglise chrétienne est la communauté des frères dans laquelle Jésus-Christ œuvre en Seigneur et manifeste sa présence par la Parole et dans le Sacrement par le moyen du SaintEsprit. C'est au milieu même du monde du péché que, par sa foi et par son obéissance, par son message et par ses institutions, elle doit confesser être l'Eglise des pécheurs sauvés par grâce, qui appartient à Jésus Christ seul et n'a qu'un désir, vivre de sa consolation et de ses directives dans l'attente de son apparition.

Nous rejetons la fausse doctrine selon laquelle l'Eglise pourrait transformer le contenu de son message et de ses institutions à son gré et les mettre en accord avec les idées philosophiques ou politiques en vogue.

4. "Vous savez que les princes des nations les asservissent et que les grands les tiennent sous leur puissance. Il n'en sera pas ainsi parmi vous ; au contraire, celui qui voudra être grand parmi vous, qu'il soit votre esclave". (Mt 10-25, 26)

S'il y a différentes fonctions dans l'Eglise, aucune d'entre elles ne doit dominer les autres, car toutes concourent à l'accomplissement du ministère confié et ordonné à la communauté tout entière.

Nous rejetons la fausse doctrine selon laquelle l'Eglise pourrait, en dehors de ce ministère, se donner ou se laisser donner des chefs munis de pouvoirs dictatoriaux.

5. "Craignez Dieu, rendez honneur au Roi !" (I Pi. 2-16).

L'Ecriture nous dit que selon l'ordre de Dieu, l'Etat a, dans ce monde qui n'est pas encore sauvé et dans lequel l'Eglise se trouve, la tâche de veiller au droit et à la Paix en usant de la menace et de la force dans les limites de la clairvoyance et des possibilités humaines.

Avec gratitude et dans la crainte de Dieu, l'Eglise reconnaît les bienfaits de cet ordre. En annonçant le Royaume de Dieu, sa loi et sa justice, elle rappelle, tant à ceux qui sont gouvernés qu'à ceux qui gouvernent quelle est leur responsabilité. Elle se fie à la puissance de la Parole de Dieu et lui obéit, car c'est par elle que Dieu soutient toutes choses.

Nous rejetons la fausse doctrine selon laquelle l'Eglise devrait et pourrait, dépassant en cela les compétences de sa mission particulière, s'approprier le caractère, les tâches et le prestige de l'Etat pour devenir un de ses organes.

6. "Voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde" (Mt 28-30). "La Parole de Dieu n'est pas liée" (II Tim. 2-9).

La mission de l'Eglise, qui fonde sa liberté, consiste à communiquer à tout le peuple, à la place du Christ, donc au service de sa Parole et de son œuvre, le message de la libre grâce de Dieu, par le Ministère de la Parole et du Sacrement.

Nous rejetons la fausse doctrine selon laquelle l'Église pourrait en vertu d'un acte d'autonomie humaine, mettre la Parole et l'œuvre du Seigneur au service de désirs, de buts et de plans quelconques choisis de sa propre autorité.

Le Synode confessionnel de l'Église protestante allemande déclare voir, dans la reconnaissance de ces vérités et le rejet de ces erreurs, le fondement théologique indispensable de l'Église protestante allemande, considérée comme une fédération des Églises confessionnelles. Il invite tous ceux qui peuvent se joindre à ces déclarations à se souvenir de ces notions théologiques lorsqu'ils auront à prendre des décisions de politique ecclésiastique. Il prie tous ceux que cela concerne de revenir à l'unité de la foi, de l'amour et de l'espérance.

« Verbum Dei manet in aeternum »